

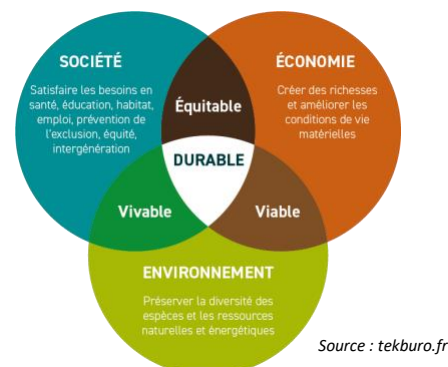
Activité 1 : Les comportements d'un consommateur écoresponsable.

Objectif : Adopter un comportement de consommateur écoresponsable.

Document 1 : Les trois piliers du développement durable.

Le principal enjeu d'un développement durable est d'adopter un développement compatible avec les besoins des générations futures, sur le plan **économique**, **social** et **environnemental**. C'est donc parvenir à l'harmonie de ces 3 piliers, pour l'**équité**, la **viabilité** et la **durabilité** de la planète.

Au niveau de l'alimentation, développement durable est un **enjeu majeur**. Il vise à éradiquer la faim dans le monde et à réorienter les pratiques agricoles en fonction d'objectifs d'accès à l'alimentation pour tous, de qualité et de préservation de l'environnement.



1. **Surligner** dans le document 1, l'objectif du développement durable au niveau de l'alimentation.

2. **Expliquer** à l'aide du document 1, en quoi les notions de consommateur responsable et de développement durable sont liées.

3. **Préciser**, pour chacun des exemples suivants, à quel critère du consommateur écoresponsable il correspond (aspect social, aspect économique, aspect environnemental ou bienfaits pour la santé).

- Acheter des produits avec peu d'emballages :
- Acheter des produits fabriqués dans de bonnes conditions de travail :
- Acheter un produit qui n'a pas été traité aux pesticides :
- Acheter des produits qui favorisent la création d'emploi :

Document 2 : « Le bio en circuit court c'est l'AMAP ! »

Source : transition-alimentaire.org

Les circuits courts ont de nombreux avantages. Ils renforcent le lien entre producteurs et consommateurs en répondant à la demande des consommateurs en produits authentiques de saison, locaux, avec une meilleure traçabilité. Chacun y trouve son compte étant donné que, pour les consommateurs, fruits et légumes bio vendus en circuits courts coûtent moins chers que ceux vendus en magasins bio et en grandes surfaces.

Sur le plan environnemental, les circuits courts permettent de limiter les émissions de CO₂, de réduire les emballages, et de soutenir des pratiques de production durables. Ce mode de commercialisation est favorable à la diversification des productions sur les exploitations agricoles.

Par ailleurs, fruits et légumes ne sont pas soumis aux exigences de la production standard en ce qui concerne leur aspect et leur calibre, ce qui permet de moins gaspiller et de diminuer l'utilisation de pesticides et engrais de synthèse.

4. **Indiquer** à partir de la vidéo, ce qu'est une AMAP.

5. **Justifier** à l'aide de la vidéo, en quoi acheter des produits dans une AMAP est un mode de consommation écoresponsable.

6. **Préciser** pourquoi manger des fruits et légumes hors saison n'est pas écoresponsable.

7. **Citer** à partir des connaissances, différentes formes de circuits courts.

8. **Lister**, à partir des connaissances et du document 2, les intérêts d'un circuit court.



Pour le
consommateur

-
-
-



Pour
l'environnement

-
-
-
-
-



Pour l'économie
locale

- Soutien pour maintenir les emplois au niveau local.

Document 3 : Agriculture biologique et agriculture raisonnée.

L'**agriculture biologique** reconnaissable au **label** français AB ou au label européen dit « Eurofeuille » fait l'objet d'un cahier des charges strict, dont les principes clés sont :

- Utilisation de pesticides chimiques et d'engrais de synthèse interdite ;
- Antibiotiques sévèrement limités ;
- Pas d'OGM ;
- Rotation des cultures : on alterne les types de plantes cultivées au même endroit.

L'**agriculture raisonnée** prend en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal. Le recours aux produits chimiques comme les engrais et les pesticides est autorisé mais il doit être raisonnable.

Source : Prévention Santé Environnement – Édition Delagrave.



9. **Expliquer** à l'aide du document 3, les raisons pour lesquelles acheter des produits issus de l'agriculture biologique ou de l'agriculture raisonnée constitue un comportement écoresponsable.

.....

.....

.....

.....

10. **Différencier** à partir du document 3, une agriculture biologique et une agriculture raisonnée.

.....

.....

.....

.....

Document 4 : Le recyclage des déchets et développement durable.

85 % des emballages jetés par les ménages sont des emballages alimentaires. Jetés dans la nature, ces déchets sont source de **pollution**, et même leur incinération produit des gaz à effets de serre.

Le recyclage en réduit le volume et il permet en plus de récupérer leurs matériaux et donc d'économiser la matière première et l'énergie nécessaire pour la transformer.



Le **développement durable** est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins. Il répond à des critères environnementaux, sociaux et économiques.

Source : Prévention Santé Environnement – Édition Delagrave

11. **Expliquer** à l'aide du document 4, pourquoi recycler les déchets contribue au développement durable.

VOINOT Charlotte

PSE – Seconde

Thématique B : L'individu responsable dans son environnement.

Séquence 7 : L'alimentation écoresponsable.

.....
.....